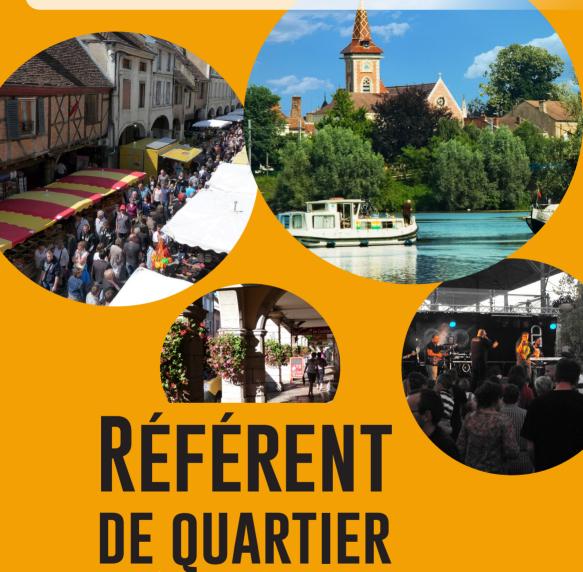
Ville de Louhans-Châteaurenaud



Devenez référent de votre quartier et soyez acteur de votre commune!





Une nouvelle expérience

Les référents sont des citoyens fortement impliqués dans la vie de leur quartier. Ils s'engagent, dans le cadre d'une mission volontaire et bénévole, à œuvrer pour et dans l'intérêt général de la ville, du quartier et de ses habitants. Ils font acte de candidature à titre individuel.

Vous êtes âgés de plus de 18 ans.

Vous avez votre résidence principale sur la commune de Louhans-Châteaurenaud.

Vous avez l'esprit citoyen.

Alors devenez référent de quartier!

Votre rôle et vos implications

- Vous serez référents d'un ensemble de rues ou de hameaux au sein de votre quartier.
- Vous constituerez un lien privilégié entre la population et la municipalité. Vous transmettrez à la collectivité les remarques, interrogations et suggestions émises par les habitants de votre quartier. Votre rôle essentiel de référent tiendra dans la collecte de l'information pour la transmettre aux élus ou aux services.
- Vous serez consultés en priorité pour les actions menées par la municipalité dans votre quartier.
- Vous vous engagez à un devoir de confidentialité sur les échanges que vous pouvez avoir dans votre fonction de référents avec les résidents de votre quartier, ainsi qu'avec les élus ou employés de la ville de Louhans-Chateaurenaud.
- Vous ne serez pas des substituts des forces de l'ordre, des élus ou des employés municipaux, ni des médiateurs en charge de résoudre les conflits de voisinage ou familiaux.

La municipalité s'engage à réunir les référents de quartier au moins une fois par an pour élaborer un bilan de leurs actions.

La qualité de référent de quartier n'est pas compatible avec l'exercice d'un mandat électoral.

Les référents sont en place pour un an, renouvelable par tacite reconduction pour la durée du mandat de la municipalité.

Vous serez joignables par les administrés :

- Par mail (adresse mail fournit par la mairie),
- A votre domicile (à des horaires que vous préciserez)

pour renforcer le lien de proximité

Vous pourrez joindre la mairie :

- Grâce à une boite mail spécifique que vous seul, les référents de quartier, connaissez, et dont l'élu responsable et le maire ont les codes d'accès, ainsi que la secrétaire en charge de la démocratie participative.
- Grâce aux numéros de la mairie de Louhans, et de la mairie annexe ainsi qu'au numéro du téléphone d'astreinte des élus en cas de problème ne pouvant pas attendre l'ouverture de la mairie.

La population sollicite les référents de quartier pour une question à poser, une idée à proposer, une remarque à formuler.

Cela peut concerner les travaux en cours, l'éclairage public, les aménagements de voirie, le stationnement, la circulation, l'entretien des espaces publics, les dégradations et incivilités, le repérage des personnes isolées, les propositions d'animations (fête des voisins, ...), ...

Les référents de quartiers transmettront ces éléments en mairie où ils seront traités par les élus et les services compétents. Ils vous donneront en retour, dans la mesure du possible, les informations nécessaires à la compréhension des solutions apportées. Les référents seront également force de proposition et pourront ainsi voir leurs missions évoluer.



Notre premier travail sera de définir, ensemble, vos quartiers de référence.

Le réseau des référents de quartiers sera animé par Nelly RODOT, conseillère déléguée à la démocratie participative, qui remercie vivement les membres du groupe de travail qui se sont investis dans l'élaboration de ce projet.



Candidature Référent de quartier





Comment sont désignés les référents de quartiers ?

En fonction des candidatures et afin de couvrir l'ensemble du territoire de la ville, le Maire et deux membres du Conseil Municipal puis le groupe de travail examinent les candidatures et retiennent celles-ci en fonction du lieu d'habitation.

Après cette sélection, le Maire informe les candidats retenus et les invite à une réunion afin de les informer du secteur pour lequel ils sont nommés. En fonction du nombre de candidatures reçues il pourra y avoir des référents titulaires et des référents suppléants qui pourront travailler ensemble sur un même quartier.



Pour toute information complémentaire

Mairie
1, rue des Bordes
71500 Louhans-Châteaurenaud
03 85 76 75 10

Annexe de la Mairie 10, rue de la mairie 71500 Louhans-Châteaurenaud

03 85 75 11 10

Coupon réponse à retourner à l'annexe de la mairie à Châteaurenaud.

	om	
Prénom	Âge	••••••
	••••••••••••••••••••••••	
Téléphone	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	••••••
Email		